

*Promoting Peace Education and Advocacy among Teachers, School Principals
and Students in the Casamance Region*

*FINANCEMENT USAID
N° 685-A-00-06-00069-00*

RAPPORT FINAL

Présenté à l'USAID Sénégal

Par Abdou SARR

SOMMAIRE

- I. INTRODUCTION
- II. LA STRATEGIE DU PROGRAMME
- III. LES RESULTATS ATTENDUS
- IV. LES ACTIVITES DU PROGRAMME
 - 1) Sélection des collèges
 - 2) Sélection des associations
 - 3) Etude de l'état des lieux
 - 4) Les enseignements apprentissages
 - a. Le module de formation à l'éducation à la paix
 - b. La planification des enseignements
 - c. Le quantum horaire
 - d. Les disciplines d'accueil
 - e. Les modalités des cours
 - f. Le niveau d'exécution des enseignements
 - g. Les effectifs ayant suivi les cours
 - 5) Les micros projets
 - 6) Le suivi et l'évaluation des activités
 - 7) Evaluation de qualité des données du programme (DQA) par l'USAID
- V. LES RESULTATS OBTENUS
- VI. L'IMPACT DU PROGRAMME
 - 1) Sur les élèves
 - 2) Sur les professeurs
 - 3) Sur le système éducatif
 - 4) Sur les associations

VII. LES LECONS TIREES

VIII. LES PERSPECTIVES

IX. TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS

X. CONCLUSION

XI. ANNEXES

- Annexe 1 : Exemple du module «Education à la Paix» (Page de garde)
- Annexe 2 : Préface du Ministère de l'Education Nationale
- Annexe 3 : Lettre N° 000347/ME/SG/DEMSG du 24 janvier 2007
- Annexe 4 : Lettre de l'Inspection d'Académie N° 00838/IAZ du 12 juin 2007 relative à une mission de suivi du programme «Education à la Paix»
- Annexe 5 : Procès verbal de formation des formateurs du module «Education à la paix »
- Annexe 6 : Planning de formation du module «Education à la paix »
- Annexe 7 : Fiche de prestation
- Annexe 8 : Protocole d'accord entre World Education et les associations
- Annexe 9 : Protocole d'accord entre World Education et les CEM
- Annexe 10 : Tableau récapitulatif des micros projets du programme « Education à la paix » »
- Annexe 11 : Format radiophonique du programme «Education à la paix»
- Annexe 12 : Fiche d'émission du programme «Education à la paix»
- Annexe 13 : Mémoire sur le DQA
- Annexe 14 : Lettre de remerciements de la Direction de l'Enseignement Moyen Secondaire et Général
- Annexe 15 : Lettres de remerciements de la Direction du Développement Communautaire

I. INTRODUCTION

La phase pilote de programme «Education à la Paix dans les Collèges de la Casamance», financé par l'USAID et exécuté par World Education s'est effectivement déroulé de juillet 2006 à Décembre 2007.

Malgré un contexte assez difficile, caractérisé par un environnement scolaire peu préparé à recevoir un tel type de programme, et surtout marqué par une série de grèves, le programme s'est tout de même déroulé correctement, avec une bonne collaboration du ministère de l'Education Nationale.

En effet, l'équipe de World Education fortement épaulée par les autorités académiques au niveau central et régional, a pu faire, en peu de temps des résultats très appréciables, en produisant des outils pédagogiques performants, en renforçant notablement les capacités des professeurs et en réalisant des enseignements apprentissages dans les collèges.

Le présent rapport final se propose, de faire le bilan de toutes les activités du programme pilote. Pour cela, nous évoquerons les différents aspects de la stratégie du programme, les résultats attendus, les activités menées, les résultats obtenus, sans oublier les impacts et les enseignements tirés, avant de dresser un tableau comparatif des différents résultats.

II. LA STRATEGIE DU PROGRAMME

Dans la conduite du programme, World Education a utilisé une approche stratégique mettant les professeurs, les principaux, les élèves des collèges et les communautés au centre de la dynamique.

De manière beaucoup plus spécifique le programme s'est focalisé sur les aspects suivants :

1. Conception d'un module de formation en éducation à la paix, pour développer les capacités des professeurs, des principaux et des élèves des collèges dans les domaines de l'analyse, de la prévention et de la gestion des conflits.
2. Création des Clubs des Volontaires pour la Paix.
3. Planification et mise en œuvre des enseignements apprentissages.
4. Planification et mise en œuvre des micros projets.

5. Mobilisation sociale en mettant à profit tous les canaux de communication traditionnels, comme la voix des leaders d'opinion, mais aussi les organes de presse privée et les radios communautaires.

III. LES RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé, le programme d'éducation à la paix s'était assigné un certain nombre de résultats que nous rappelons ci-après :

- a. Sélection de quarante (40) collèges pour recevoir le programme d'éducation à la paix
- b. Sélection de cinq (5) ONG comme partenaires du programme
- c. Conception d'un module d'éducation à la paix
- d. Formation de trois cent (300) professeurs et principaux
- e. Formation de 90 % des élèves à l'éducation à la paix
- f. Exécution de quatre vingt (80) micros projets dans les collèges
- g. Mobilisation de 90 % des élèves (17 500) lors des activités des micros projets
- h. Médiatisation des activités du programme à travers le réseau des radios communautaires.

IV. LES ACTIVITES DU PROGRAMME

L'équipe de World Education appuyée par ses partenaires a pu réaliser, dans un délai relativement court, toutes les activités indispensables à la réussite des objectifs du programme. Pour y arriver, il a fallu mettre en place une planification rigoureuse et adéquate. C'est ainsi que le programme a pu mener correctement les activités suivantes : la sélection des collèges, le choix des associations partenaires, l'étude de l'état des lieux, les enseignements apprentissages du module dans les collèges, les micros projets, les actions de suivi, les évaluations.

1. SELECTION DES COLLEGES

En étroite collaboration avec les autorités du système éducatif que sont les IA, et les IDEN, nous avons procédé à la sélection des collèges, sur la base d'un certain nombre de critères dont les plus importants sont :

- a) L'emplacement du collège dans les zones affectées par le conflit, mais réunissant tout de même les conditions de sécurité, pour mener sans grande difficulté le programme d'éducation à la paix.
- b) L'emplacement du collège dans une zone moins affectée par le conflit, mais qui de par sa localisation peut jouer un rôle intéressant dans la mise en œuvre du programme.
- c) L'emplacement du collège dans le rayon couvert par l'intervention des ONG partenaires chargées des activités du programme en dehors du collège.
- d) L'engagement du Principal, son ouverture et sa disponibilité à mettre en œuvre le programme dans son établissement.
- e) La forte capacité de mobilisation des communautés au sein desquelles se trouve le collège.

2. SELECTION DES ASSOCIATIONS

Pour accompagner les collèges sélectionnés dans leurs activités de promotion de la culture de paix au sein des communautés, World Education a sélectionné six associations partenaires choisies dans un réseau d'associations et d'ONG partenaires selon les critères suivants :

- a) L'expérience acquise en matière de mobilisation sociale
- b) L'expérience antérieure dans le domaine de l'éducation à la paix
- c) L'existence, dans le groupe de partenaires, d'une association orientée dans le plaidoyer du genre
- d) Les résultats positifs obtenus dans un partenariat antérieur scellé durant les programmes précédents
- e) La capacité institutionnelle des associations à polariser les collèges sélectionnés.

3. ETUDE DE L'ETAT DES LIEUX

Dans le but de connaître la situation de départ, les besoins et les réalités du milieu, une enquête préalable a été menée dans la totalité des collèges sélectionnés. L'étude de base, réalisée avec les Principaux et les équipes pédagogiques, a révélé les aspects ci-après :

- a) 95 % des élèves des collèges sélectionnés n'avaient jamais eu des cours d'éducation à la paix
- b) 80 % des élèves participaient périodiquement à des manifestations conflictuelles diverses dans l'espace scolaire
- c) Le système éducatif, dans ce secteur de l'enseignement moyen, ne disposait pas encore d'un programme d'éducation à la paix
- d) Le système éducatif, dans ce secteur de l'enseignement moyen, ne disposait pas encore d'un module de d'éducation à la paix
- e) Les principaux et les professeurs n'avaient pas reçu de formation à l'éducation à la paix
- f) L'absence d'une vision et d'une conscience des autorités scolaires sur la nécessité d'un programme d'enseignement de l'éducation à la paix dans les établissements
- g) L'absence d'activités et de manifestations de promotion de la paix dans les collèges et dans la communauté
- h) Une faible maîtrise, de la part des associations partenaires et des mouvements de jeunes, des méthodes et mécanismes de gestion et de règlement non-violent des conflits
- i) La marginalisation de la cible «jeune» dans le processus de recherche et de consolidation de la paix en Casamance.
- j) L'absence de «liaisons solides» entre le collège et la communauté.

4. LES ENSEIGNEMENTS APPRENTISSAGES

En ce qui concerne les élèves et les professeurs, les enseignements apprentissages occupent une place importante dans la mise en œuvre du programme. Pour cette raison, le programme a réservé une attention particulière aux différentes phases de l'exécution des enseignements apprentissages, notamment : (a) la conception du module, (b) la planification, (c) le quantum horaire, (d) les disciplines d'accueil, (e) les modalités des cours, (f) le niveau d'exécution des enseignements, (g) les effectifs formés.

a. Le module de formation à l'éducation à la paix

Dès le début du programme, il est apparu nécessaire d'avoir un outil de formation d'une rigueur scientifique avérée au profit de l'école. C'est ainsi qu'un comité scientifique, composé de pédagogues et de spécialistes en gestion de conflit, s'est attelé à la conception et à l'élaboration d'un module de formation. Comme choix pédagogique, le module d'Education à la paix a opté pour «l'approche par les compétences».

Le module contient deux paliers distincts sur le conflit et sur la paix et il compte neuf compétences de base. Pour conférer au module la légitimité nécessaire et l'acceptation dans le système éducatif, deux ateliers de validation lui ont été consacrés : un atelier pour les acteurs et un atelier pour le ministère de l'éducation. Ces deux ateliers ont profondément étudié le module, avant de valider entièrement son contenu et son approche pédagogique.

A l'épreuve des enseignements, le module a été reconnu pertinent et adéquat, par tous les professeurs et les bénéficiaires. Il a aussi permis aux enseignants et autres acteurs du programme, d'initier des approches et des démarches innovantes.

b. La planification des enseignements

Pour procéder à l'enseignement du module, en vue d'installer les compétences au niveau des élèves, une planification des enseignements a été minutieusement élaborée dans chacun des collèges. La planification qui s'est faite de façon concertée avec les Principaux et les professeurs des collèges, a permis à chacun des CEM, de bien prendre en charge les neuf (09) compétences de base.

c. Le quantum horaire

Le crédit horaire de 13 heures, prévu au départ pour enseigner tout le module, s'est révélé insuffisant à l'arrivée. Il a fallu en moyenne 23 heures pour dérouler le programme. Après les évaluations tenues à la fin des enseignements apprentissages, le Comité Scientifique a estimé, que pour dispenser correctement le module d'Education à la Paix, il faut nécessairement un crédit horaire de 26 heures.

d. Les disciplines d'accueil

Toutes les disciplines enseignées dans les collèges ont pris en charge l'enseignement du module. Cependant, certaines disciplines ont évidemment mieux accueilli que d'autres les enseignements du Module. Nous avons ainsi constaté, que les disciplines comme l'histoire, la géographie, le français, les langues et les sciences, ont bien accueilli les apprentissages, pendant que les autres matières, comme les mathématiques par exemple, ont assez peu accueilli le module. Malgré ce constat de déséquilibre dans la prise en charge, les recommandations majeures de toutes les évaluations ont demandé de maintenir l'ensemble des disciplines, pour accueillir le module. Cependant, le Comité Scientifique exige, que le programme s'appuie sur des disciplines socles, plus appropriées comme le français, l'histoire, la géographie et l'anglais.

e. Les modalités des cours

Pour enseigner le module, l'utilisation des heures normales de cours avait été privilégiée, au détriment des heures spéciales. Cette option s'est vérifiée au terme de l'année, où on note que 80 % des enseignements ont été dispensés dans les heures normales de l'emploi de temps des collèges, contre 20% pour les heures spéciales hors emploi de temps.

Au niveau des techniques d'intégration utilisées, pour enseigner le module à travers les disciplines d'accueil, la technique de *l'intégration par adjonction* l'emporte largement sur *l'intégration partielle*, par 80% contre 20%.

f. Le niveau d'exécution des enseignements

En dépit du démarrage tardif des enseignements et des perturbations du calendrier scolaire, le programme a pu être enseigné à près de 80 % en moyenne. Il est à noter que 100 % des collèges ont totalement terminé le premier palier qui correspond au conflit, et que 50% ont entièrement enseigné tout le module.

g. Les effectifs ayant suivi les cours

Grâce à la mobilisation des principaux, à l'engagement des professeurs et à l'adhésion des élèves, tous les collèges ont enseigné le module. Ainsi les cibles directement atteintes par les enseignements apprentissages sont estimées à 18078 élèves soit 99% de l'effectif total.

5. LES MICROS PROJETS

Afin de compléter les enseignements reçus par les élèves et de promouvoir la culture de paix, le programme a exécuté des micros projets conçus dans les collèges avec des activités diverses.

C'est ainsi que de nombreux micros projets très variés ont été organisés, entre le mois d'avril et le mois de juin, par la quasi-totalité des collèges. Des dizaines d'activités ont pu être menées dans divers domaines intéressants les élèves : théâtre, sports, peinture, spectacle, poésie, marche, etc.

Ces micros projets ont atteint directement 18 078 élèves des collèges. En outre, ces mêmes micros projets ont indirectement touchés 5 332 élèves appartenant à d'autres établissements, et 8 138 autres cibles composées des associations de jeunes, des groupements de femmes, des notabilités religieuses et coutumières, des autorités administratives et militaires.

6. LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES ACTIVITES

Pour tirer le maximum d'enseignements du programme d'éducation à la paix, qui, il faut le rappeler est un programme pilote, un important dispositif de suivi évaluation avait été mis en place par l'intermédiaire du comité scientifique, de World Education et du système éducatif tant au niveau central que local.

A cet effet, plusieurs activités de suivi évaluation ont été menées sur le terrain par les membres du comité scientifique, la DEMSG les IA, les IDEN et l'équipe de World Education.

Ces activités ont été complétées par la tenue de quatre ateliers départementaux et un atelier régional d'évaluation, à l'issue desquels des conclusions et des recommandations pertinentes ont été retenues. Il est à noter que divers outils et supports de suivi et d'évaluation ont été conçus et élaborés pour mener à bien une telle tâche.

7. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES DU PROGRAMME (DQA) PAR L'USAID

L'USAID a procédé à la vérification de la qualité des données du Programme Peace Education. En effet, les 30 et 31 octobre 2007, une évaluation de la qualité des données fournies par le programme s'est tenue dans les bureaux de World Education, sous la direction de Monsieur Lamine COLY, représentant local de l'USAID. Après avoir discuté avec l'équipe sur les méthodes de recueil et de traitement des données, Lamine Coly a ensuite passé en revue et analysé toute la documentation où sont stockées les données. A la fin de cette évaluation, Monsieur COLY a exprimé sa satisfaction pour la qualité du travail et a formulé des recommandations en vue de l'amélioration des résultats obtenus.

V. LES RESULTATS OBTENUS

Tout au long du déroulement du programme, nous avons régulièrement mesuré les progrès des activités et stocker les données recueillies. Des fiches ont été spécialement conçues, pour faciliter ce travail régulier de mesure. A la fin de chaque étape, nous avons procédé à l'analyse des données recueillies et stockées, pour en tirer des enseignements au fur et à mesure du déroulement du programme.

En outre, nous avons procédé à une série d'évaluations au niveau de chaque CEM, puis au niveau de chaque département, de chaque région et enfin au niveau inter région.

Suite à l'exploitation de toutes les fiches et des conclusions des différentes évaluations, mais également sur la base des appréciations et témoignages des différents acteurs (autorités scolaires, élèves, parents d'élèves, autorités religieuses, coutumières, associations de femmes et de jeunes, autorités administratives et locales), nous avons enregistré les résultats suivants :

1. Sélection et exécution du programme Peace Education dans 40 collèges de la Casamance
2. Sélection et renforcement des capacités de 6 associations partenaires qui ont assuré les mobilisations sociales pendant toute la durée du programme
3. 98 % des élèves des collèges du programme ont suivi les cours d'éducation à la paix
4. Le système éducatif dans son secteur de l'enseignement moyen a pu mettre en œuvre le programme d'éducation à la paix dans son emploi de temps officiel. (cf. circulaire ME, protocole d'accord WES/collèges, planning des cours, fiches de prestations)
5. L'espace scolaire connaît moins de manifestations conflictuelles et s'est considérablement apaisé.
6. Un module d'éducation à la paix respectant les normes didactiques a été conçu par le programme et validé par le Ministère de l'Education.
7. Un module d'Education à la Paix a été mis à la disposition du système éducatif au profit de l'enseignement moyen.
8. Six cents (600) professeurs et principaux de collège ont reçu une formation à l'éducation à la paix (cf. procès verbaux des ateliers de formation des formateurs et de démultiplication).

9. Les autorités scolaires (DEMSG, IA, IDEN, Principaux) ont pris conscience et sont convaincues de la pertinence et de la nécessité d'un programme d'enseignement de l'éducation à la paix dans les établissements du Sénégal en général et ceux de la Casamance en particulier. Elles l'ont manifesté à plusieurs reprises à travers leur présence régulière et leurs déclarations lors des activités du programme. (cf. circulaire ME et circulaire Inspection d'Académie de Ziguinchor).
10. La mise en œuvre des micros projets a permis l'exécution de 111 activités à travers lesquelles, les élèves et les populations ont entrepris des actions de promotion de la culture de paix dans les collèges et dans la communauté (cf. tableau récapitulatif des micros projets).
11. Le renforcement des capacités de plus de 80 membres des associations partenaires, des mouvements de jeunes, des animateurs de radios, des APE, des SCOFI s'est fait, grâce à des sessions de formation sur l'éducation à la paix.
12. Les activités des micros projets (randonnées, marches, sketches, peinture, poésie) ont permis aux jeunes, de transmettre des messages et de faire des plaidoyers, pour la prise en charge de leur spécificité dans le processus de recherche et de consolidation de la paix.
13. Tous les micros projets organisés dans les collèges ont impliqué la communauté à travers la présence des jeunes non scolaires, des notabilités coutumières et religieuses, des associations de femmes et des chefs de quartiers ou de villages. Cela a favorisé un rapprochement entre l'école et son milieu tels que l'ont déclarés les principaux des collèges.
14. Dans le cadre de la médiatisation, le programme s'est appuyé sur un réseau de cinq (5) radios communautaires, qui ont diffusé des émissions hebdomadaires sur l'éducation à la paix. Ces radios, dont les capacités des animateurs ont été renforcées, gardent en permanence dans leur grille des programmes des émissions d'Education à la Paix (cf. format radiophonique et fiche d'émissions).

VI. L'IMPACT DU PROGRAMME

En attendant les impacts qu'un tel programme pourrait certainement révéler dans un futur lointain, nous pouvons d'ores et déjà relever un certain nombre de changements dans les comportements et dans les perceptions au niveau des élèves, des professeurs, du système éducatif et des associations.

1. Sur les élèves

- L'essentiel des compétences proposées dans le module sont installées chez les élèves.
- Ils sont capables d'analyser un conflit pour en savoir : les manifestations, les évolutions, les formes, les conséquences, les causes profondes, les causes apparentes.
- Ils savent aussi les modes de gestions des conflits, les techniques de médiation et de négociation pour arriver à une paix
- Ils connaissent les comportements et les attitudes à adopter pour prévenir les conflits.

2. Sur les professeurs

- Toutes les compétences et l'approche pédagogique du module sont installées chez les professeurs
- Tous les professeurs, dont les capacités ont été renforcées, ont pu enseigner le module en respectant son approche pédagogique
- Des changements de comportements face aux élèves et vis-à-vis de leurs collègues ont été perçus notamment : esprit d'écoute, propension à la conciliation, tendance à la médiation.
- Amélioration de leur manière d'enseigner, grâce à l'approche par les compétences utilisée dans l'enseignement du module.

3. Sur le système éducatif

- Espace scolaire apaisé
- Existence d'une vision claire sur l'éducation à la paix
- Existence d'un module adéquat d'Education à la Paix
- Contribution à l'amélioration de la qualité de l'enseignement avec l'introduction des cours d'Education de la Paix.

4. Sur les associations

- Appropriation des visions et des idéaux de paix et de non-violence par les associations
- Intégration de l'Education à la Paix dans les préoccupations et les programmes des associations
- Renforcement des capacités des animateurs des associations dans le domaine de l'éducation à la paix

VII. LES LEÇONS TIREES DU PROGRAMME

Le programme nous a permis de tirer un certain nombre d'enseignements au plan de la stratégie, des enseignements, de l'approche pédagogique et de la mobilisation sociale.

Nous citons ci-dessous quelques uns parmi les enseignements :

1. Nécessité, dès le début du programme, d'établir un partenariat avec le système éducatif du sommet à la base, pour poser les jalons de la pérennisation du programme
2. Nécessité d'impliquer tout le système éducatif du sommet à la base dans toutes les activités par une approche participative
3. Nécessité d'établir un partenariat avec les associations locales pour faciliter la mobilisation sociale et la liaison avec la communauté
4. Nécessité d'établir une politique de communication avec les radios communautaires et privées pour toucher et sensibiliser le plus grand nombre de populations dans la communauté sur l'importance de l'Education à la Paix
5. Nécessité de disposer, comme support didactique, d'un module d'éducation à la paix ayant une approche pédagogique et un contenu adéquats
6. Nécessité d'opter pour l'approche par les compétences (et non l'approche par les contenus), pour installer chez les jeunes des capacités de changements de comportements

7. Nécessité d'assurer au préalable une solide formation des professeurs sur tout le contenu et les approches pédagogiques du module, afin que les professeurs soient réellement capables d'enseigner l'Education à la Paix à leurs élèves
8. Nécessité d'allouer un crédit horaire de 26 heures par année scolaire et par classe, pour enseigner la totalité du module dans les heures normales de cours. Il faudra, cependant réserver des heures spéciales, pour favoriser les activités pratiques des élèves
9. Nécessité de maintenir l'ensemble des disciplines enseignées dans les collèges pour accueillir les enseignements du module, tout en privilégiant les disciplines telles que l'histoire et la géographie, le français et les langues vivantes
10. Nécessité d'utiliser les cellules d'animation pédagogiques (CAP) des collèges comme cadre d'échanges, de planification et de partage d'expériences sur l'éducation à la paix
11. Nécessité de compléter les enseignements théoriques par des activités pratiques, à travers des micros projets organisés par les collèges avec l'appui des associations évoluant dans le milieu
12. Nécessité de maintenir l'option des micros projets comme activités complétant les enseignements apprentissages d'une part, et d'autre part comme des outils de sensibilisation et de mobilisation sociale
13. Nécessité de mettre les élèves au centre de toutes les phases de la mise en œuvre du programme
14. Nécessité de mettre en place un dispositif de suivi évaluation des enseignements apprentissages dans les collèges, les IDEN et les IA.
15. Nécessité de définir, dès le début, un cadre d'intégration du programme d'Education à la Paix dans le curriculum de l'éducation
16. Nécessité de réfléchir sur un mode d'évaluation des élèves en leur affectant des notes sanctionnant leurs performances dans le domaine de l'Education à la Paix.

VIII. LES PERSPECTIVES

Comme les résultats et les impacts l'ont bien prouvé, la phase pilote du programme " *Promoting Peace Education and advocacy among Teachers, School Principals and Students in the Casamance* » est vraiment une réussite. En effet, il a incontestablement jeté les premières bases d'un programme d'Education à la paix en Casamance.

Mais il est certain, que tous ces résultats et impacts, bien que remarquables, sont encore fragiles. Ils sont également limités du point de vue géographique, en fait la phase pilote n'a touché que 40 collèges, sur les quelques deux cents CEM que compte la Casamance.

Nous estimons donc, qu'il est nécessaire d'envisager une seconde phase, pour consolider et à approfondir les acquis d'une part, et d'autre part étendre cette expérience vers d'autres CEM de la Casamance et d'autres régions.

IX. TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS

Ce tableau fait une analyse comparée des résultats qui étaient attendus au début du programme et les résultats que nous avons pu atteindre à la fin. En outre, le tableau précise le niveau de réalisation et les écarts. Par ailleurs, il donne des observations sur certains aspects des résultats :

Indicateurs	Résultats attendus	Résultats atteints	Niveau de réalisation	Ecart	Observations
Nombre de collèges sélectionnés	40	40	100 %	-	
% de collèges enseignant le PEP	85 %	100 %	118 %	+33	
Nombre d'associations sélectionnées	5	6	120 %	+ 1	Les cinq associations sélectionnées au départ ne couvraient pas totalement les collèges sélectionnés. Il a fallu en rajouter pour combler cette lacune
Existence d'un module d'éducation à la paix	Oui	Oui	100 %		Validé par le Ministère
Existence d'une vision sur l'éducation à la paix	Oui	Oui	100 %	-	Circulaires des autorités scolaires
Nombre de radios impliquées dans le PEP	5	6	120%	+1	Les radios communautaires ne couvraient pas toutes les zones du programme. Le choix d'une radio supplémentaire (Sud FM) a comblé cette insuffisance
Nombre de professeurs formés	200	600	300 %	+400	L'objectif de former de 200 professeurs a été revu à la hausse suite à une nouvelle approche des apprentissages ¹
Nombre d'élèves ayant suivi les cours d'éducation à la paix	17500	18078	103 %	+2578	
% d'élèves ayant suivi les cours	85 %	99 %	116%	+ 14	
Nombre cumulé de personnes formées à l'éducation à la paix	17859	18758	105 %	+899	Elèves =18078 Professeurs = 600 Associations = 80
Nombre d'ateliers organisés	60	80	133 %	+20	TOT =9 Démultiplication = 40 Training avec le coordonnateur = 31
Nombre moyen d'heures allouées à l'EP dans chaque classe	13	23	177 %	10	La pratique des enseignements a montré que le crédit horaire de 13 heures prévues au départ s'est révélé insuffisant
Nombre d'activités organisées pendant les micros projets	80	111	139 %	+31	
% de micros projets ayant enregistré la participation d'au moins un leader d'opinion	100 %	100 %	100 %	-	Tous les micros projets ont enregistré la participation d'un leader d'opinion au moins
Nombre d'élèves des CEM atteints lors des micros projets	17500	18078	103 %	+2578	

¹ L'objectif de départ était de former 5 professeurs par collège (5 X 40 = 200). Cependant, les conclusions des discussions avec le système éducatif et le comité scientifique ont montré que l'ensemble des professeurs devrait être impliqué dans la formation des élèves. Face à cette nouvelle approche, les ateliers de formation des formateurs ont permis de former 120 professeurs et les ateliers de démultiplications ont pris en charge 480 autres professeurs et surveillants.

Indicateurs	Résultats attendus	Résultats atteints	Niveau de réalisation	Ecart	Observations
Nombre moyen d'heures d'antenne par semaine allouées à l'EP	1 h	1h 30	150 %	+ 30 mn	
Nombre d'émissions diffusées pour l'EP	60	90	150 %	+ 30	
Nombre des membres des associations formés à l'EP	-	80	-	-	
Nombre d'élèves d'autres écoles atteints lors des micros projets	-	5332	-		
Nombre de jeunes non scolaires (ASC) atteints lors des micros projets	-	6250	-	-	Dont 80 leaders jeunes
Nombre de femmes atteintes lors des micros projets	-	2107	-	-	Dont 120 leaders femmes
Nombre de notabilités religieuses et coutumières atteintes lors des micros projets	-	593	-	-	Imams, Curés, Chefs traditionnels
Nombre d'autorités locales atteintes lors des micros projets	-	188	-	-	PCR, Sous Préfets, Chefs de villages

X. CONCLUSION

Au terme de cette phase pilote, nous pouvons dire que le programme a atteint son but, en parvenant à introduire l'Education à la Paix dans le système éducatif des collèges de la Casamance.

Si cette performance a pu être enregistrée dans un délai aussi court, c'est parce que les responsables du ministère de l'Education ont estimé, à juste raison, que l'Education à la Paix contribue à la qualité des enseignements et ont, par conséquent, apporté tout leur appui au programme.

De son côté, World Education a opté, dès le début des activités, pour une stratégie mettant les autorités et agents de l'éducation nationale au centre de la mise en œuvre du programme. C'est ainsi, que toutes les étapes du programme ont été menées en étroite relation avec les IA, les IDEN, les Principaux des Collèges et les Professeurs. En fait, c'est dans une solide synergie, que les agents du ministère de l'éducation nationale et l'équipe de World Education, ont sélectionné les sites, mené les enquêtes de base, conçu et validé le module, élaboré les micro projets, enseigné le contenu du module et évalué les apprentissages.

La bonne collaboration avec le ministère a effectivement permis à la phase pilote, de concevoir un module de formation d'Education à la Paix et ensuite d'initier les professeurs à en faire leur principal support pour les enseignements apprentissages. Tous les professeurs, sous la supervision des Principaux des collèges, sont effectivement parvenus à dispenser correctement le programme d'Education à la Paix à des milliers d'élèves. Les évaluations qui ont suivi ces apprentissages ont unanimement prouvé, que les compétences ont été installées au sein des apprenants, et que les enseignements du module sont formellement pris en compte dans l'agenda des apprentissages des collèges.

La phase pilote a donc été une expérience réussie et riche d'enseignements. Elle a permis à l'ensemble des acteurs et des bénéficiaires, de retenir des leçons utiles pour des répliques futures. Il est cependant important de reconnaître, que les acquis sont encore fragiles, il s'avère alors nécessaire de les consolider et de les approfondir. Il est donc indispensable, que la phase pilote débouche sur une seconde phase, pour jeter les bases de la pérennisation des acquis.

XI. ANNEXES

ANNEXES

(VOIR DOCUMENT PORTANT TOUS LES ANNEXES)